

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2022

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19 heures 30.

Membres présents :

Mmes BRAULT-PELUZZI Estelle, GUTH Maité, HARDOUIN Marie-Christine, MULLER Sandrine, SIMLER Agnès

MM BAUMANN Jean-Marie, BLATZ Gérard, FRANCO Luis, HABERKORN Christophe, IBACH Patrice, JAEGLER Patrice SCHÖNSTEIN Laurent, SCHWEIN Laurent, STRAUDEL Jean-Philippe

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membre absent non excusé : ./.

Membre ayant donné procuration : ./.

Secrétaire de séance : Mr JAEGLER Patrice

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Budget primitif 2022 (commune)
4. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Patrice Jaegler est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Monsieur Jean-Marie Baumann se pose la question par rapport à dénomination de la voie du lotissement des Noyers (rue ou impasse). Mr le Maire indique qu'il était effectivement question de nommer au départ cette voie "Rue des noyers" mais étant donné qu'il s'agit d'une impasse il est préférable d'attribuer à cette nouvelle voie la dénomination "Impasse du Noyer".

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par neuf voix pour, un contre et cinq abstentions.

3. BUDGET PRIMITIF 2022 (COMMUNE)

En préambule, Mr le Maire rappelle les différentes étapes du vote du budget primitif 2022 de la commune.

"Lors du conseil municipal du 12 avril dernier, le budget n'a pas été voté par 8 voix contre.

Ce budget qui avait été mis en forme par la secrétaire à partir des propositions faites lors de la réunion de travail de la commission des finances du 10 février.

Suite à la non approbation du budget, la commission s'est réunie le 19 avril pour essayer de trouver un compromis.

Si le budget n'est pas adopté, la commune sera mise sous tutelle du Préfet avec des conséquences importantes pour la commune et le travail de la secrétaire.

Dans un mail, il a été dit que ce n'est pas le budget qui pose problème mais que c'est une vraie prise de position de défiance envers le Maire.

Les mots utilisés à mon encontre dans ce mail sont extrêmes et je les récusé. C'est vous qui en portez la responsabilité.

4 mandats dont 2 de Maire. Tout au long de ces années, je me suis investi au service de la commune, de manière tout à fait désintéressée et en étant à l'écoute de chacun. J'ai la conscience tout à fait tranquille.

C'est vrai qu'il y a un vrai problème, un grand malaise, j'en suis conscient, au sein du conseil municipal. Nous ne le réglerons pas ce soir, mais il faudra trouver une solution.

Ce soir, il est question seulement du budget. Sera-t-il approuvé par le conseil ou sera-t-il rejeté à nouveau ? A chacun de prendre la responsabilité de son vote."

Mr Christophe Haberkorn rappelle que les choses ont été dites lors de la réunion du 19 avril, à savoir :

- il s'agit d'un budget du quotidien
- le dernier projet de rénovation et d'accessibilité de la mairie et de l'école a dérapé
- l'incertitude au niveau chiffrage d'une autre projet (AFUa)

M Luis Franco signale que le budget n'est pas vraiment le problème puisqu'il n'a pas été demandé de modifier le budget présenté.

Mr Jean-Marie Baumann précise qu'il n'y a pas de vision du futur dans le budget et qu'on ne gère que le quotidien.

Mr Chistophe Haberkorn soulève qu'on ne peut rien modifier dans le budget.

Mr Luis Franco trouve cette position inadmissible. En effet, si l'on estime qu'il n'y rien dans le budget, on peut toujours faire des propositions. Or, aucune demande n'a été formulée.

Mr Christophe Haberkorn indique que le budget présenté aujourd'hui est la conséquence du dernier investissement.

Mr le Maire précise que le compte administratif fait ressortir des excédents dont les chiffres sont identiques à ceux constatés avant les travaux. Il est tout à fait favorable à engager une réflexion sur de futurs projets.

Mr Jean-Marie Baumann remarque que la situation est très bien exposée : Mr le Maire fait très bien les choses et donc les autres ont tort. Cela fait deux ans que l'équipe essaie de travailler ensemble sans succès.

Mr le Maire réplique qu'il n'a jamais dit qu'il fait tout très bien.

Mr Jean-Marie Baumann précise qu'il rappelle souvent "je suis le maire...".

Mme Estelle Brault-Peluzzi souhaite savoir quelles sont les conséquences graves de ne pas voter le budget vis-à-vis de la commune et de la secrétaire de mairie.

Mr le Maire indique que cette situation entraînera une surcharge de travail à la secrétaire de mairie. De nombreux échanges avec les services préfectoraux seront nécessaires. Mr le Maire rappelle que pour cette année, il n'est pas possible de réaliser de gros projets. Il n'accepte pas toutes les appréciations désobligeantes et rappelle qu'il essaie de faire au mieux et d'être toujours à l'écoute de chaque habitant.

Mr Luis Franco précise que, contrairement à un projet de construction neuve, le budget pour un projet comportant des travaux de rénovation ne peut pas être maîtrisé au centimes près. Il y a eu certes un surcoût mais il y a eu également des subventions en sus.

Mr Christophe Haberkorn souligne que les chiffres du dernier investissement ont dérapé... en effet, le projet initial de 900 000 € H.T. est passé au final à 1 400 000 € H.T. Alors même qu'il est conseiller municipal depuis plusieurs mandats, il a découvert certains chiffres lors de l'inauguration des bâtiments. Mr le Maire tient à préciser que l'étude initiale du projet était faite sur un montant de 900 000 € H.T. Il y a eu quelques ajustements qui ont été présentés et approuvés par le conseil. Le montant final est de 1 400 000 € T.T.C, qui comprend aussi les diagnostics et études complémentaires, les honoraires de la maîtrise d'œuvre et le montant de la TVA.

Mme Agnès Simler signale que l'avancement des travaux et les coûts ont toujours été présentés lors des réunions du conseil municipal.

Mr le Maire ne pense pas que le terme "dérapé" est approprié. Le budget a été maîtrisé. Ceci est prouvé dans le compte administratif 2021.

Après ces discussions, Mr le Maire soumet le budget au vote après en avoir rappelé les grandes lignes.

Le vote à bulletin secret est sollicité. Cette demande est accordée.

Après vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages nuls :	0
Nombre de suffrages blancs :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

POUR	6	CONTRE	8	BLANC	1
------	---	--------	---	-------	---

En conséquence, le budget primitif de la commune pour l'exercice 2022 présenté comme suit n'est, à nouveau, pas approuvé :

Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à :	625 052,88 €
Recettes et dépenses de d'investissement équilibrées à :	223 920,49 €

Mr Luis Franco félicite les personnes qui ont voté contre le budget et qui entrent de ce fait dans une partie de l'histoire de la commune.

Mme Brault-Peluzzi estime que chacun a pris ses responsabilités dans ce vote.

Mme Agnès Simler précise également que ce vote signifie ne pas voter pour les subventions.

4. DIVERS

- **AFUa** : Mr Jean-Philippe Strauel propose de discuter du projet de l'AFUa. Mr le Maire précise qu'il était prévu, en premier lieu, de discuter de ce point lors d'une commission communale de l'urbanisme prévue à l'issue de la réunion du conseil.
- **Réunions** : Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous et des réunions auxquelles il a participé :
 - o 13 avril : réunion de la commission des finances de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim
 - o 16 avril : mariage en mairie entre Steve Ruban et Anna-Maria Persechini
 - o 19 avril : réunion de la commission communale des finances

- 20 avril : visite de Mme Munsch, architecte par rapport au revêtement de sol dans le couloir de l'école
- 22 avril : intervention du SDEA sur le réseau d'assainissement devant la mairie. Un bouchon d'origine inconnue, dans le réseau était la source des odeurs nauséabondes. Mr le Maire précise que le SDEA est intervenu rapidement et qu'il a adressé ses remerciements aux agents pour leur réactivité lors de toutes les demandes d'interventions.
- mise en place des nouvelles fenêtres à l'école maternelle. Les deux fenêtres des sanitaires "enseignants" seront mises en place durant les congés d'été.
- désherbage : Mr le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé aux actions de désherbage des 14 et 19 avril 2022
- Durant les congés de Mr Téléphore Dietsch, Messieurs Gérard Blatz et Laurent Schönstein ainsi que Mr le Maire se sont occupés de l'arrosage et de la tonte du gazon. Mr Gérard Blatz procède actuellement à l'enlèvement des décorations de Pâques et à la mise en place de décorations pour le marché aux fleurs. Mr le Maire les remercie pour leurs investissements.
- 26 avril : réunion du SMICTOM relative aux dépôts sauvages et au brûlage des déchets. Mr Laurent Schönstein a également assisté à cette réunion en qualité de référent de la commune, Mr le Maire étant représentant des élus de la CCRM. Mr Jean-Marie Baumann soulève le problème des dépôts sauvages des pneus. Mr Laurent Schönstein indique que ces derniers sont souvent déposés par les allemands et les suisses. Mr le Maire informe les conseillers que la commune a ramassé 11 pneus lors de l'opération Alsace Propre. La commune peut déposer 25 pneus par an à la déchetterie. Il est rappelé que lors des changements de pneus dans un garage, le garagiste est obligé de reprendre les pneus usagés. Les personnes qui ne font pas appel à un professionnel pour le remplacement des pneus et qui les commandent pas internet sont confrontés à un problème de recyclage. Mr Patrice Jaegler soulève également le problème des sacs posés à côté des poubelles et qui ne sont pas ramassés. Mr le Maire confirme que les sacs posés à côté ne sont pas collectés par les agents du SMICTOM.

La séance est levée à 20 heures 25.

Le Maire, Martin KLIPFEL

A blue ink signature of Martin Klipfel, the Mayor, is written over a circular official stamp of the Commune de Grussenheim. The stamp features a central emblem and the text 'COMMUNE DE GRUSSENHEIM' and 'LE MAIRE'.